



Certificat de Spécialisation

Conduite de la production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
Mention agriculture biologique
(CS PPAM)

En formation continue (Niveau 4)

Durée de la formation

840 heures au total dont :
420 heures en centre de formation
420 heures en entreprise

Date de session

De Février à Septembre de la même
année

Délai d'accès à la formation

Au cas par cas. Nous consulter.

Lieu

CFPPA Carmejane
Boulevard des Martyrs de la
Résistance
04300 Forcalquier

Pour la session précédente

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 90%

Taux d'insertion à la sortie : 33%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser une activité de production et de transformation de PPAM en lien avec les évolutions économiques, commerciales et réglementaires du secteur professionnel
- Réaliser des activités de cueillette de plantes sauvages

MÉTIERS VISÉS

- Producteur/productrice de PPAM
- Responsable de culture en PPAM
- Ouvrier(e) qualifié(e) en PPAM
- Cueilleur/cueilleuse

POURSUITE D'ÉTUDES

- Le CS PPAM conduit prioritairement à une insertion professionnelle : salariat, création d'activité
- Possibilité d'une poursuite d'étude vers un BTS

CONTENU DE LA FORMATION

	CS PPAM Unités Capitalisables (UC)	
UC 1 - Module 1	Assurer le pilotage technico-économique de la culture de PPAM	154 H
UC 2 - Module 2	Réaliser les interventions liées à la culture de PPAM	189 H
UC 3 - Module 3	Réaliser des opérations de cueillettes sauvages	77 H
TOTAL		420 H

	Module qui s'adresse aux candidats sans diplôme ou expérience agricole	
Module 4	Connaissance de l'activité agricole	140 H

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Contacts

Responsable de formation :
Caroline ROUX
caroline.roux@educagri.fr

Responsable administrative :
Anne MEURISSE
anne.meurisse@educagri.fr

Tél : 04.92.72.92.79

Accessibilité

Référente handicap :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Nous contacter pour connaître les modalités.

Frais pédagogiques : 0 €

Conditions d'admission

- Entretien de motivation
- Pre-requis satisfaits

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des apports théoriques et des mises en situation pratiques.

Le planning de formation précise les périodes en centre de formation et les périodes en stage en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mise en situation de travail en entreprise,
- Analyse de pratiques professionnelles en centre de formation
- Formalisation du projet professionnel

Diplôme de niveau 4, validé par le ministère de l'agriculture.

Diplôme délivré lorsque le candidat a acquis les UC1 et UC 2.

L'UC 3 complémentaire n'est pas pris en compte pour la délivrance du diplôme.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet professionnel dans la production, la transformation de PPAM et/ou la cueillette de plantes sauvages.

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- Avoir un diplôme agricole de niveau 4, ou
- Avoir un diplôme de niveau 4 hors secteur agricole + 3 ans d'expérience professionnelle hors secteur agricole, ou
- Avoir un diplôme de niveau 4 hors secteur agricole + 1 an d'expérience agricole.

PUBLIC VISÉ

Demandeurs d'emploi, salariés en démarche de professionnalisation ou de reconversion professionnelle.

INFORMATIONS FINANCEMENT

Financement de la formation	Démarches	Rémunération de l'apprenant(e)
Financement personnel	Devis sur demande	
Possibilité d'utiliser votre CPF (Compte Personnel de Formation) Abondement Pôle Emploi si demandeur d'emploi	Contacteur Pôle Emploi	CPF (et Pôle Emploi)
Demandeur d'emploi Financement par le Pôle Emploi ou par la Région Sud PACA	Consulter le CFPPA	Région ou Pôle Emploi
Salarié PTP (Transition pro) OCAPIAT ANFH ...	- Se renseigner auprès de son employeur - Consulter le CFPPA pour planning et devis	Fonds de Formation

Mise à jour le 07/03/2023